

Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français

Yves-Charles Morin

Numéro 4, 1974

Le français dans la région de Montréal : aspects phonétique et phonologique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800029ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800029ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, Y.-C. (1974). Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français. *Cahier de linguistique*, (4), 69–88.
<https://doi.org/10.7202/800029ar>

RÈGLES PHONOLOGIQUES À DOMAINE INDÉTERMINÉ :
CHUTE DU CHEVA EN FRANÇAIS¹

Introduction

La chute du cheva en français est une règle facultative dont l'effet est tel qu'il diminue les environnements favorables à son application, c'est-à-dire que, dans l'énoncé *je me réveille*, le second cheva se maintient nécessairement après la chute du premier : [ʒmørevɛj], *[ʒmrevɛj]; par contre si le premier cheva est maintenu, alors la chute du second est possible : [ʒəmrevɛj] (la même analyse est possible en intervertissant les rôles respectifs des premier et second chevas). Ce caractère d'amortissement² de la chute du cheva a été observé très tôt et décrit par la règle des trois consonnes (Grammont 1894) : la chute du cheva est une règle facultative qui supprime les chevas, indépendamment du contexte, mais soumise à une contrainte phonétique, savoir, elle ne doit pas créer de groupes consonantiques de trois consonnes. C'est le type de contrainte qui amène Kisseberth (à paraître) à postuler la nécessité de contraintes dans les descriptions phonologiques que la théorie standard (Chomsky et Halle 1968) ne considère pas. On s'aperçoit très tôt que cette contrainte n'est pas phonétique,

1. Cette description correspond à un niveau de français normalement observé dans la région parisienne mais qui existe aussi dans la région de Montréal.
2. Nous utiliserons les termes "amortissement-résonance", empruntés aux sciences physiques pour traduire les termes biologiques de "bleeding-feeding" de Kiparsky (1968).

puisque des groupes de trois consonnes ou plus se retrouvent dans des mots tels que *strie*, *dextre*, etc., mais dérivationnelle, parce que sa description ne fait pas seulement appel à la configuration des segments phonétiques après la chute, mais aussi avant la chute des chevas. Dell (1970), par exemple, suggère la contrainte dérivationnelle suivante : deux chevas dans deux syllabes consécutives ne peuvent pas être absents dans une même réalisation phonétique. Cette contrainte explique la chute possible du cheva dans *si je skie* [siʒɛski] et [siʒski], mais pas dans *si je secoue* [siʒɛsku], *[siʒsku]. Dans le premier exemple, [siʒski] est dérivé de /si-ʒə-ski/ avec un seul cheva, tandis que *[siʒsku] serait dérivé de /si-ʒə-səku/ avec deux chevas dans deux syllabes consécutives³.

Comme alternative à cette contrainte dérivationnelle, Fouché (1959) et Delattre (1968) proposent d'analyser la chute du cheva comme une règle facultative itérative qui permet la chute d'un cheva précédé d'une seule consonne et qui s'applique de la gauche vers la droite. Ainsi dans la dérivation de *si je secoue*, la règle balaye la chaîne des segments /si-ʒə-səku/ à la recherche de chevas précédés d'une seule consonne. Lorsqu'elle isole un de ces chevas, la règle décide ou non de le supprimer, et continue son balayage. Ainsi le cheva de ʒə peut être supprimé, après quoi celui de səku est précédé de deux consonnes et ne peut être supprimé, et on obtient nécessairement la forme phonétique [siʒɛsku]. Par contre, si le cheva de ʒə se maintient, le cheva de səku est dans un environnement qui autorise sa chute, d'où la prononciation [siʒɛsku]. Dans la dérivation de *si je skie*, il n'y a qu'un cheva, précédé d'une seule consonne, d'où la prononciation possible [siʒski].

3. Dell (1970) propose aussi deux autres mécanismes pour expliquer l'opposition [siʒɛski]~*[siʒsku] qui impliqueraient des principes universels interdisant le recouvrement des domaines de deux applications d'une même règle, et qui ont le même effet que cette contrainte. Morin et Friedman (1973) montrent que ces principes ne sont pas valables.

Dans cet article nous allons présenter une troisième solution, laquelle permet de mieux expliquer pourquoi la chute des chevas se fait exactement de cette façon. Les deux descriptions précédentes montrent quelle est l'action globale de la chute des chevas, mais ni la contrainte dérivationnelle, ni le balayage de gauche à droite n'expliquent quelle est la nature de la différence entre les dérivations de *si je secoue* et de *si je skie*; à la question de savoir pourquoi la chute du cheva dans [siʒɛsku] est impossible, alors qu'elle l'est dans [siʒɛski], on ne peut répondre "parce que la contrainte est violée", ou "parce que le balayage de gauche à droite ne le permet pas" sans être taxé de circularité. Nous ne proposons pas ici d'abandonner la notion de contrainte dérivationnelle, ni de balayage, qui semblent nécessaires à une théorie phonologique (cf. Howard (1973) pour quelques justifications de cette dernière notion); nous proposons une solution qui nous semble meilleure que les deux précédentes. Notre analyse fait intervenir la notion de syllabe, et dans une certaine mesure ressemble à la position de Weinreich (1958) et Pulgram (1961); cependant la syllabe n'est pas définie à partir de groupes consonantiques observés en positions initiale ou finale de mots, mais à partir de groupes d'affinité, comme ils sont décrits dans Hooper (1972). La chute du cheva est encore analysée comme un phénomène itératif - c'est-à-dire que l'effet de la règle peut créer un contexte phonique qui favorise ou inhibe son application ultérieure - mais dont le domaine d'application est indéterminé : la règle peut supprimer l'un ou l'autre de deux chevas dans deux syllabes consécutives, s'ils sont tous les deux dans des environnements phoniques propices.

Cette analyse ne se veut pas exhaustive; en fait nous nous limiterons à un cas bien particulier de chute de chevas, défini au paragraphe (3), notre but étant principalement a) de proposer cette nouvelle solution et b) de montrer l'existence de règles phonologiques à domaine indéterminé.

1. Qu'est-ce qu'un cheva ?

Les premières analyses considèrent comme cheva tout *e* orthographique, muet ou prononcé, et les règles de chute du cheva sont les règles qui prédisent quand on le prononce et quand on ne le prononce pas. Ces analyses reconnaissent à /ə/ des caractéristiques phonétiques - acoustiques et articulatoires - propres qui le distinguent des autres voyelles, bien que voisines des caractéristiques de /œ/ et /ø/ (orthographiquement *eu* ou *oeu*). En fait /ə/ et /œ/ ont des distributions presque complémentaires, /œ/ étant principalement en syllabe fermée, /ə/ en syllabe ouverte; il est donc tout à fait normal que, d'un point de vue phonétique, il existe des différences entre les deux. Dans des environnements phonologiques identiques - mêmes segments et mêmes jonctures - /ə/ et /œ/ ont les mêmes valeurs phonétiques dans la plupart des dialectes français, et en particulier dans la région parisienne, c'est-à-dire les paires à *brevet-abreuvait*, *celait-seulet*, *serin-sœurette*. On observe les mêmes types de variation phonétiques pour /ə/ que pour /œ/ : en syllabes ouvertes /ə/ et /œ/ peuvent devenir [ø] - plus fréquemment lorsque la syllabe suivante contient une voyelle haute : c'est-à-dire *demeurer* [dəmɛrɛ], [dømøre], *brebis* [bræbi], [brøbi], *breuvage* [brævaz], [brøvaz]; et pour les gens qui ont une harmonie vocalique devant [ɔ], /ə/ et /œ/ s'harmonisent tous les deux : *belotte* [bɔlət], *Europe* [ɔrɔp]. La seule différence vraiment observable entre /ə/ et /œ/ est que le premier peut disparaître dans certains contextes, alors que /œ/ ne disparaît jamais; en particulier l'opposition entre /ə/ et /œ/ est complètement neutralisée dans les environnements où /ə/ ne peut jamais disparaître⁴, c'est-à-dire dans le mot *brebis*, et

4. En particulier on observe les abréviations [prœ], [prø] et [prœm] pour *premier* dans les expressions enfantines : "c'est moi le *pre(m)*" dans certains jeux en France.

peut-être aussi dans les mots *querelle*, *guenon* qui se conduisent comme les mots *queuter* et *queulard*.

Nous considérerons comme chevas les voyelles [æ] [ø], qui alternent avec zéro, soit librement, soit en fonction du contexte dans un même formatif. En particulier, la première voyelle des mots *peut-être* [pœtɛt], [pøtɛt], [ptɛt] et *monsieur* [mœsjø], [møsjø], [msjø] est un cheva. Nous analyserons la forme sans le cheva comme dérivée d'une forme sous-jacente contenant ce cheva. Une deuxième analyse est de considérer tous les chevas comme épenthétiques et de dire que la forme sans cheva est la forme sous-jacente. Cette dernière analyse n'est pas valable : à l'intérieur d'un formatif, la présence d'un cheva n'est pas nécessairement prévisible, par exemple, *le secrétaire* [lœsekretɛr], [lœskretɛr] et *le scrutin* *[lœsekrytɛ], [lœskrytɛ]. Une dernière analyse serait une combinaison des deux précédentes : chevas sous-jacents à l'intérieur des formatifs tels que *secrétaire*, chevas épenthétiques introduits à certaines jonctures⁵. Nous ne poursuivrons pas cette dernière analyse dans cet article, bien qu'il nous paraisse que cette approche soit aussi valable que la première⁶ : le passage de la description formelle de l'un à l'autre est d'ailleurs trivial.

Nous établirons donc la présence d'un cheva muet (c'est-à-dire supprimé) à l'intérieur d'un formatif (1) s'il existe une variante de ce formatif avec un cheva, c'est-à-dire *la pelouse* [lapluz], [lapœluz], ou (2) s'il existe une variante paradigmatique de formatifs semblables avec un cheva, c'est-à-dire que

5. Dell (1970) semble adopter cette troisième solution; en fait il introduit un cheva systématiquement au niveau de la joncture après deux consonnes, si bien que tous les chevas sont sous-jacents au moment où s'applique sa règle de suppression des chevas.
6. Les seuls contre-exemples apparents sont les cas où les chevas se conservent devant "h" aspiré, c'est-à-dire dans *sept haies* [sɛtʔɛ] par rapport à *cette haie* [sɛtæ].

nous analyserons *raisonnement* [reʒɔnmã] comme /reʒɔnɛ+mã/ avec un cheva en position finale de la racine verbale /reʒɔn/, parce qu'un cheva apparaît entre la racine verbale /gʊvɛrn/ et le même suffixe dans *gouvernement* [gʊvɛrnɛmã]⁷.

2. Variabilité

La chute du cheva peut être déterministique, c'est-à-dire obligatoire dans une expression telle que *l'ami* /lɛ-ami/ [lami], impossible dans des mots tels que *règlement* [rɛglɛmã]; dans la plupart des cas, cependant, elle est aléatoire (facultative). Deux chutes de cheva facultatives ne sont pas nécessairement facultatives au même degré, c'est-à-dire que la chute du cheva est plus facile dans *ce garçon* [sgarsɔ̃] que dans *ce gars* [sga]. Nous nous limiterons à indiquer ici si la chute est obligatoire, facultative ou impossible⁸. Dans ce paragraphe, nous faisons l'inventaire des facteurs qui influent sur la variabilité de la chute du cheva.

2.1 Facteurs non phoniques

Nous notons ici pour mémoire quelques facteurs non phoniques de variabilité des chutes de cheva facultatives.

2.1.1 Lorsqu'une expression a mal été comprise par l'auditeur, le locuteur peut la répéter en accentuant chaque syllabe, auquel cas tous les chevas qui normalement sont supprimés peuvent rester, c'est-à-dire *je ne le sais pas* [ʒɛnɛləsɛpa]

2.1.2 La chute du cheva dépend aussi du niveau de langue. Pour un même locuteur, plus son style sera recherché, plus les chevas auront tendance à se maintenir.

7. Un problème qui se pose dans cette analyse est de savoir si /ə/ appartient au formatif /gʊvɛrnɛ/, au formatif /ɛmã/, ou bien est indépendant, /gʊvɛrnɛ+mã/. Ce problème ne se pose pas si /ə/ est épenthétique.

8. Labov (1973) et Cedergren et Sankoff (à paraître) étudient plus en détail ces types de règles variables.

2.1.3 La chute du cheva dépend du niveau social du locuteur, par exemple, lorsque deux syllabes contenant un cheva sont séparées par une joncture de mot phonologique, les couches sociales élevées ont tendance à faire disparaître le premier cheva, c'est-à-dire *je tombe de sommeil* [ʒɛtɔ̃mɔ̃sɔmɛj], *l'arc de triomphe* [larkɔ̃tʁijɔ̃f], les couches sociales basses, le second, c'est-à-dire [ʒɛtɔ̃bɔ̃dsɔmɛj], [larkɔ̃tʁijɔ̃f].

2.1.4 Les chevas disparaissent plus facilement lorsque le locuteur parle plus vite, c'est-à-dire dans *la bibliothèque se trouve là-bas* [labiblijɔ̃tɛksɛtʁuvlaba], le cheva de *se* se maintient lorsque la vitesse d'élocution est lente ou moyenne (mouvement andante), et peut tomber lorsque la vitesse augmente (mouvement allegretto). Nos conclusions dans cet article ne s'appliquent qu'au cas du mouvement andante.

2.2 Facteurs phoniques

Dans cette section nous établissons seulement l'existence de divers facteurs phoniques que nous connaissons, sans nous préoccuper de leurs interactions.

2.2.1 La chute du cheva dépend de la nature de la frontière qui le suit (phénomène de joncture). Nous distinguons au moins quatre types de frontières : (1) les frontières entre mots phonologiques, c'est-à-dire *l'enfant ne demandera rien à son père* comprend trois mots phonologiques *l'enfant # ne demandera rien # à son père*, où le signe "#" indique la frontière entre mots phonologiques; (2) les frontières entre composantes de mots phonologiques, c'est-à-dire *ne demandera rien* comprend à son tour trois composantes, ce que nous représentons par *ne-demandera-rien*, où le signe "-" indique la frontière entre ces composantes; (3) les frontières entre formatifs d'une composante, c'est-à-dire la composante *garderie* comprend deux formatifs, ce que nous représentons par *garde+rie*, où le signe "+" indique la frontière entre formatifs; (4) une

frontière entre formatifs d'un type spécial, qu'on ne rencontre qu'entre une racine verbale et le formatif du futur, est marquée du signe "-". Par exemple, *garderai* se décompose en *garde=rai*. Nous montrons maintenant pourquoi nous avons distingué des frontières en offrant des exemples d'énoncés qui contiennent un cheva dans des environnements segmentaux semblables, mais dont la chute diffère selon la frontière qui suit ce cheva :

a. opposition entre absence de frontière d'une part, et les frontières # et - d'autre part : devant *vr* un cheva ne peut disparaître que s'il est suivi d'une frontière⁹.

- | | | | |
|------|-------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| (1a) | <i>s'il la sevr</i> | #si-il-la-sævr# | [silasævrɛ]
*[silasvrɛ] |
| (1b) | <i>si ça se vrille</i> ? | #si-sa#sə-vrij# | [sisasvrij] |
| (2a) | <i>si nous la sevrions</i> | #si-nu-la-sævriʃ# | [sinulasævriʃ]
*[sinulasvriʃ] |
| (2b) | <i>il nous lasse vraiment</i> | #il-nu-lasə#vrɛmã# | [inulasvrɛmã] |

b. opposition entre les frontières - et =.

- | | | | |
|------|--------------------|---------------|----------------------------|
| (3a) | <i>la garder</i> | #la-gardə-ri# | [lagardəri]
*[lagardri] |
| (3b) | <i>je garderai</i> | #ʒə-gardə=re# | [ʒəgardre] |

c. opposition entre les frontières # et +; après *m* un cheva peut disparaître s'il est suivi d'une frontière # (et si la syllabe qui suit n'est pas accentuée), mais pas s'il est suivi d'une frontière +.

- | | | | |
|------|----------------------------|--------------------|-----------------------------------|
| (4a) | <i>gouvernemental</i> | #governə+mãtal# | [governəãmãtal]
*[governmãtal] |
| (4b) | <i>ma gouverne mentale</i> | #ma-governə#mãtal# | [magovernmãtal] |

9. On établit que *sevr* contient un cheva à cause de la régularité paradigmatique, cf. *semer* [sæme], [sme] et *je sème* [zæsem]. Notez aussi les alternations de *décevoir* [desvwar] et *je décevrai* [zædesævrɛ], *[zædesævrɛ].

d. opposition entre les frontières + et - : après *rn* un cheva peut disparaître s'il est suivi de la frontière -, mais pas s'il est suivi d'une frontière +.

- (5a) *le gouvernement* #lə-guvernə+mã# [læguvernəmã]
 *[læguvernãmã]
 (5b) *il gouverne mal* #il-guvernə-mal# [iguvernmal]

e. opposition entre les frontières # et - : après *rd* un cheva peut disparaître s'il est suivi des frontières - et #, mais dans le dernier cas, uniquement lorsque la syllabe qui suit n'est pas accentuée.

- (6a) *le garde boit* #lə-gardə#bwa# [lægardəbwa]
 *[lægardbwa]
 (6b) *il le garde bien* #il-lə-gardə-bjẽ# [ilgardbjẽ]

2.2.2 La chute du cheva dépend de la position du cheva dans le mot phonologique. Par exemple, plus le cheva est éloigné de la tonique, plus sa chute est probable, c'est-à-dire que le cheva tombe plus facilement dans *ce garçon-là* [sgarsõla], que dans *ce garçon* [sgarsõ], que dans *ce gars* [sga]. Devant certaines frontières, cette tendance aléatoire peut devenir déterministique, en particulier, lorsque la chute de cheva devant une frontière de mot phonologique suivi de syllabe accentuée est impossible.

- (7a) *le garde ment* #lə-gardə#mã# [lægardəmã]
 *[lægardmã]
 (7b) *le garde mentait* #lə-gardə#mãtə# [lægardmãtə]
 (8a) *le porte-mine* #lə-portə#min# [læportəmin]
 *[læportmin]
 (8b) *le porte-monnaie* #lə-portə#mone# [læportmone]

2.2.3 La chute du cheva dépend du contexte segmental. L'effet de l'interrelation entre le contexte segmental, le contexte tonique, et le contexte frontalier est encore assez mal connu - les analyses traditionnelles ne distinguant pas toujours très clairement les différentes frontières. Nous nous limiterons dans notre analyse aux chevas suivis de frontières de composante.

a. contexte de droite. La chute du cheva est impossible s'il est suivi du groupe liquide-yod, c'est-à-dire *lj* ou *rj*¹⁰.

(9a) <i>ne faites rien</i>	/nə-fɛtə-riɛ̃/	[næfɛtærjɛ̃] *[næfɛtrjɛ̃]
(9b) <i>vous me faites rire</i>	/vu-mə-fɛtə-rir/	[vumfɛtrir]

Dans tout ce qui va suivre, nous considérerons que le contexte de droite n'est pas de ce type.

b. contexte de gauche. Il se peut que pour des considérations de régularité paradigmatique, un cheva puisse être précédé d'une voyelle; dans ce cas il n'apparaît jamais dans la réalisation phonétique; dans les autres cas il est toujours précédé d'une consonne¹¹ que nous appellerons la consonne associée. La consonne associée peut être en position initiale absolue d'énoncé; dans ce cas, la chute semble être toujours possible sauf dans certains environnements qui restent mal définis et qui dépendent du locuteur. Dans notre idiolecte, la chute du cheva est impossible dans (11).

(10a) <i>ce garçon</i>	/sə-garsɔ̃/	[sgarsɔ̃]
(10b) <i>je travaille</i>	/zə-travaj/	[ʃtravaj]
(10c) <i>ne dit rien</i>	/nə-di-rjɛ̃/	[ndirjɛ̃]
(10d) <i>te tracasses pas</i>	/tə-trakasə-pa/	[ttrakaspa]
(11) <i>te raidis pas</i>	/tə-redi-pa/	[tæredipa] *[trɛdipa]

10. Un cheva peut tomber dans ces environnements, si la consonne précédant la consonne associée est *r* (facilement) ou *n* (moins facilement); ce phénomène se produit plus facilement encore si la syllabe suivant le cheva n'est pas accentuée : *pour rien* [purærjɛ̃], [purrijɛ̃], *ça donne lieu* [sɑɔ̃nɛljø], [sɑɔ̃nɛljø].

11. Il existe aussi des chevas en position initiale absolue, c'est-à-dire *le salaud* [əlsalo]. Nous les analysons plus tard et montrons qu'ils ne sont jamais sous-jacents.

La consonne associée peut être précédée d'une voyelle; dans ce cas, le cheva peut tomber, indépendamment de la nature de cette consonne.

- | | | | |
|-------|----------------------------|---------------------|----------------|
| (12a) | <i>le crayon de Pierre</i> | /lə-kʁɛjɔ̃#də-pjɛr/ | [lkrɛjɔ̃dpjɛr] |
| (12b) | <i>tu ne sais rien</i> | /ty-nə-sɛ-rjɛ̃/ | [tynsɛrjɛ̃] |
| (12c) | <i>tu te raidis</i> | /ty-tə-redi/ | [tytredi] |
| (12d) | <i>on ne le sait pas</i> | /ɔ̃-nə-lə-sɛ-pa/ | [ɔ̃nɛsɛpa] |

La consonne associée peut être précédée d'une autre consonne; dans ce cas, le cheva ne tombe généralement pas, par exemple (13), sauf dans quelques cas particuliers : (a) la consonne précédente est une des sonorantes *r* ou *n* et les deux consonnes - la consonne associée et la consonne précédente - appartiennent au même mot phonologique, par exemple (14), et (b) la consonne associée est *s*, la consonne précédente est *k*, et ces deux consonnes appartiennent au même formatif, par exemple (16).

- | | | | |
|-------|---------------------------------------|----------------------------|--|
| (13a) | <i>l'arc de triomphe</i> | /lə-arkə#də-trijɔ̃f/ | [larkdɛtrijɔ̃f]
*[larkdtrijɔ̃f] |
| (13b) | <i>rétracte-toi</i> | /retractə-twa/ | [retraktɛtwa]
*[retrakttwa] |
| (13c) | <i>tu ne le sais pas</i> | /ty-nə-lə-sɛ-pa/ | [tynlɛsɛpa]
*[tynlɛsɛpa] |
| (13d) | <i>ne m'insulte pas</i> | /nə-mə-ɛ̃sɛlɛtə-pa/ | [nɛmɛ̃sɛlɛtɛpa]
*[nɛmɛ̃sɛlɛtpa] |
| (13e) | <i>notre garçon</i> | /nɔ̃trə-garsɔ̃/ | [nɔ̃trɛgarsɔ̃]
[nɔ̃tɛgarsɔ̃]
*[nɔ̃trɛgarsɔ̃] |
| (14a) | <i>pour ne pas lire</i> | /pur-nə-pa-lir/ | [purnpalir] |
| (14b) | <i>à moins qu'on ne
te trompe</i> | /a-mwɛ̃#kə-ɔ̃-nə-tə-trɔ̃p/ | [amwɛ̃kɔ̃nttrɔ̃p] |
| (14c) | <i>ne t'écartes pas</i> | /nə-tə-ekartə-pa/ | [nɛtekartpa] |
| (15a) | <i>Jeanne te trompe</i> | /ʒan#tə-trɔ̃p/ | [ʒantɛtrɔ̃p]
*[ʒanttrɔ̃p] |
| (15b) | <i>le père de Robert</i> | /lə-pɛr#də-rɔbɛr/ | [lɛpɛrdɛrɔbɛr]
*[lɛpɛrdrɔbɛr] |

- (16) *relaxe-toi* /rəlaksə-twa/ [rəlaksɥwa]
 (17a) *avec ce garçon* /avɛk-sɛ ɟarsɔ̃/ [avɛksɛɟarsɔ̃]
 *[avɛksɟarsɔ̃]
 (17b) *la bibliothèque* /la-biblijɔtɛk#sɛ-truvə#la-ba/
se trouve là-bas [labiblijɔtɛksɛtruvlaba]
 *[labiblijɔtɛkstruvlaba]

Nous pouvons récapituler les environnements dans lesquels les chevas suivis de la frontière de composante - peuvent tomber par la formule suivante :

- (18a) $\emptyset \rightarrow \emptyset$ / ## C — (après consonne en position initiale absolue)

- (18b) $\emptyset \rightarrow \emptyset$ / $v \left\{ \left(- \right) \left\{ \begin{matrix} \# \\ r \\ n \\ ks \end{matrix} \right\} \left(- \right) \right\} C \left\{ \left(- \right) \right\} —$

Cette formule ne fait que rassembler les environnements que nous avons observés précédemment, et n'offre aucune explication supplémentaire.

3. Domaines indéterminés

Nous reprenons maintenant le problème que nous avons défini dans l'introduction : comment expliquer la chute des chevas dans les séquences du type CəCə, mais cette fois en nous limitant à un cas bien précis, celui des chevas suivis de frontière de composante, de façon à ne pas réunir sous la même analyse des phénomènes qui risquent d'être différents. Observons les réalisations phonétiques possibles de (19) :

- (19) *il ne te le redira pas* (20a) [ilnɛtlærdirapa]
 /il-nə-tə-lə-rə-dira-pa/ (20b) [ilnɛtɛlnærdirapa]
 (20c) [intɛlnærdirapa]
 (20d) [intɛlærdirapa]
 (20e) ...

Dans chacun des cas, avant qu'il ne tombe, un cheva se trouve dans une syllabe ouverte, et sa chute a pour effet d'ajouter sa consonne associée à une syllabe ouverte précédente et de fermer

cette dernière. Dans les formes sous-jacentes, les chevas se trouvent tous dans des syllabes ouvertes. Après la chute de certains chevas, ils peuvent se retrouver dans des syllabes fermées; dans ce cas nous observons qu'ils se maintiennent nécessairement. Il est donc possible d'expliquer la chute des chevas en adoptant un principe de fermeture des syllabes de la forme :

(21) FERMETURE DES SYLLABES (temporaire)

Un cheva dans une syllabe ouverte peut tomber si la syllabe précédente est ouverte. Après la chute d'un cheva, sa consonne associée ferme la syllabe précédente.

Ce principe spécifie qu'après la chute d'un cheva, sa consonne associée s'ajoute à la syllabe précédente plutôt qu'à la syllabe suivante, ce qui explique la différence des dérivations entre (22) et (23)¹² :

(22) *il te scandalise* /il-tə-skādaliz/ [itskādaliz]

(23) **il te se cramponnera* /il-tə-sə-krāpɔn=ra/ [itəskrāpɔnra]
[itsəkrāpɔnra]
*[itskrāpɔnra]

Dans [itəskrāpɔnra], le s s'attache à la syllabe tə, ce qui empêche son cheva de tomber; s'il avait été libre de s'attacher à krā, le cheva aurait pu tomber comme dans (22). En d'autres

12. Dans (22), *te* est un datif éthique (ou d'intérêt). Ces exemples correspondent à l'opposition entre *si je secoue* et *si je skie*, mais que nous ignorons ici puisque l'opposition fait intervenir des chevas non suivis de la frontière -. Il est bien entendu que les résultats obtenus pour les chevas suivis de la frontière - s'étendront dans une certaine mesure à d'autres chevas. Les lecteurs qui se sentent mal à l'aise devant les datifs éthiques pourront substituer les oppositions suivantes :

je ne veux pas de scrupules /ʒə-nə-vø-pa#də-skrypyl/
[ʒənvøpadskrypyl]

je ne veux pas de ce crétin /ʒə-nə-vø-pa#də-sə-kretɛ/
[ʒənvøpadəkretɛ]
*[ʒənvøpadskretɛ]
[ʒənvøpadsəkretɛ]

termes, ce principe permet d'obtenir les mêmes résultats que la contrainte dérivationnelle proposée par Dell pour la règle des trois consonnes : si deux chevas ə_1 et ə_2 se trouvent dans deux syllabes consécutives $\text{C}\text{ə}_1\text{C}\text{ə}_2$, ə_1 et ə_2 ne peuvent pas tomber tous les deux : si ə_1 tombe, ə_2 se maintient nécessairement puisque la syllabe précédente est fermée, et si ə_2 tombe, ə_1 se maintient nécessairement puisqu'il est à l'intérieur d'une syllabe fermée. Notons que cette contrainte explique pourquoi [itæskādaliz] et [itæskrāpɔnra] se comportent différemment : la structure syllabique des deux expressions est différente. Nous verrons dans le prochain paragraphe que ce même principe de composition syllabique permet d'expliquer beaucoup d'autres phénomènes et que ce n'est pas seulement une construction ad hoc; en particulier nous montrerons comment cette contrainte peut être naturellement modifiée pour tenir compte de contre-exemples apparents, par exemple, *pour ne pas lire* [purnpalir]. Nous examinons maintenant les propriétés de la règle (21).

Notre règle (21) ressemble à la règle proposée par Fouché et Delattre, par rapport à son action itérative : elle agit sur chaque cheva individuellement, et son action sur un cheva peut modifier un effet ultérieur sur un autre cheva. Cependant la règle (21) ne fait appel à aucun balayage; dans /i-nə-tə-lə-rə-dira-pa/, les chevas sont tous dans des syllabes ouvertes et par suite tous susceptibles de tomber; imaginons une dérivation possible : d'abord le cheva de tə, ce qui rend alors la chute des chevas de nə etlə impossible, d'où il ne reste plus que le cheva de rə qui puisse tomber, donc [inɛtlɔɛdirapa]. La même dérivation aurait pu commencer par le cheva de rə, ce qui n'aurait laissé la possibilité de chute que pour les chevas nə ou tə; après la chute du cheva de tə, les deux chevas restants ne sont plus susceptibles de tomber. La chute des chevas est donc une règle qui supprime aléatoirement un cheva parmi les chevas éligibles de son domaine

d'application et qui peut de nouveau s'appliquer de la même manière. La règle s'arrête nécessairement lorsque tous les chevas qui restent ne sont pas, ou ne sont plus, éligibles. C'est dans ce sens que la chute des chevas est une règle à domaine indéterminé.

4. Syllabification

Le principe de fermeture des syllabes doit pouvoir permettre la description de la chute des chevas. La description (21) avait pour but de montrer comment ce principe pouvait opérer. En fait, la syllabification tout comme la chute des chevas, devra faire intervenir d'autres facteurs que la nature des segments en présence. Encore une fois nous nous limiterons aux cas qui correspondent aux chevas suivis de la frontière de composante "-". Nous indiquerons les divisions syllabiques (où elles seront pertinentes) par le signe ".".

- 4.1 Dans le principe (21) nous avons fait dépendre la chute d'un cheva de l'ouverture ou de la fermeture de la syllabe précédente. En fait, nous observons qu'un cheva peut tomber après certaines syllabes fermées — ce que nous allons examiner maintenant — et que la chute des chevas s'explique mieux en fonction d'une certaine *saturation* de la syllabe précédente qui correspondrait à la possibilité qu'a une syllabe d'accepter une autre consonne. Nous n'essayerons pas ici de définir ce qu'est la saturation; nous observons cependant qu'une syllabe ouverte est toujours non saturée et qu'une syllabe fermée est en général saturée, sauf dans certains cas qui font intervenir la nature des ajouts consonantiques, des frontières et des segments voisins, de la tonique, de sa position dans l'énoncé (position finale absolue ou non), etc. Le fait qu'un cheva non final se maintienne lorsqu'il est précédé de deux consonnes correspond à deux cas distincts¹³ :

13. Un cheva en position finale absolue peut toujours tomber, c'est-à-dire qu'une syllabe finale est soumise à des contraintes moins sévères que les syllabes intermédiaires, par exemple, *il se re-tracte* [isretrakt], *c'est le nôtre* [seInotr].

a) Ces deux consonnes ne sont pas des ajouts possibles à une syllabe non saturée en position non finale; c'est le cas des groupes *consonne-liquide*, par exemple, *notre garçon* /nɔ.trə.garsɔ̃/ [nɔ.trə.garsɔ̃] *[nɔtr.garsɔ̃]. Cependant, si la liquide disparaît, la consonne précédente est un ajout possible, par exemple, [nɔt.garsɔ̃].

b) La première de ces deux consonnes sature la syllabe précédente, par exemple, *rétracte-toi* /retrak.tə-twa/ [retrak.tə.twa] *[retrakt.twa]. Les exemples (14) et (16) montrent que dans certains cas une syllabe fermée n'a pas atteint sa saturation et que d'autres consonnes peuvent être ajoutées. C'est le cas des syllabes fermées par r ou n qui peuvent encore recevoir une autre consonne, par exemple, *t'écartes-pas* /tə-ekar.tə-pa/ [tekart.pa]. Ceci n'est possible que si la frontière entre r et n et la consonne suivante n'impose pas de coupure syllabique, comme c'est le cas de la frontière # :

(24a) <i>t'écartes-pas</i>	/tə-ekar.tə-pa/	[tekart.pa]
(24b) <i>écartes Pierre</i>	/ekar.tə#pjɛr/	[ekart.pjɛr]
(24c) <i>Pierre te parle</i>	/pjɛr#tə-parl/	[pjɛr.təparl] *[pjɛrt.parl]

La chute d'un cheva qui suit rC ou nC est moins fréquente que lorsque ce cheva est précédé d'une seule consonne dans le même environnement. Cela semble indiquer que la chute d'un cheva est d'autant plus facile que la syllabe qui précède est moins saturée. Remarquons qu'une syllabe à laquelle un r ou un n a été ajouté après la chute d'un cheva se conduit comme les syllabes se terminant en r ou en n dans leur forme sous-jacente - c'est-à-dire que la règle de la chute des chevas est bien itérative :

(25a) <i>nous ne te le dirons pas</i>	[nun.tə.lədirɔ̃pa]
/nu-nə-tə-lə-dirɔ̃-pa/	[nunt.lə.dirɔ̃pa]

(25b) *afin de re-te-voir*¹⁴ [afɛ̃.dœr.tœ.vwar]
 /afɛ̃-də-rə-tə-vwar/ [afɛ̃.dœrt.vwar]

Le cas de *relaxes-toi* [rœlakstwa] est identique au cas précédent; ici, cependant, une syllabe se terminant par k est presque saturée, et ne peut accepter, que des surcharges très faibles : s mais aucune frontière¹⁵.

- 4.2 La possibilité de chute de chevas lorsqu'ils se trouvent dans des syllabes initiales d'énoncé semble devoir affaiblir notre position selon laquelle la chute d'un cheva attache la consonne associée à la syllabe non saturée précédente, puisqu'il n'y a pas là de syllabe précédente. En fait lorsqu'on observe de plus près les formes phonétiques de ces cas, on remarque que souvent la partie qui précède le cheva est devenue syllabique, soit que cette consonne devienne syllabique si c'est une sonorante, par exemple, *ne lui dis pas* [nɛ̃lɥidipa], *redis-moi ça* [ʁdimwasa], soit qu'un léger cheva épenthétique apparaisse avant la consonne, par exemple, *le fumier* [°l.fymje], *te raidis-pas* [°t.redipa], *que tu dis* [°k.tydi]. La longueur de ce cheva épenthétique varie entre deux extrêmes : (1) très court et presque imperceptible, et (2) aussi long qu'un cheva ordinaire, par exemple, [œlfymje]. La syllabi-

14. Ceci est une forme non standard de *afin de te revoir*, observée dans la région parisienne où le formant *re* indiquant la répétition peut apparaître avant le clitique *te*. Dans ces cas la prononciation [afɛ̃dœrtvwar] est plus fréquente que [afɛ̃dœrtvwar]. Les expressions suivantes, mais dans lesquelles le dernier cheva n'est pas suivi de la frontière (ce phénomène semble se produire lorsque le dernier cheva n'est suivi d'aucune frontière, de la frontière -, ou de la frontière + peuvent être substituées à ces formes.

afin de redevenir /afɛ̃-də-rə-dœvœnir/ [afɛ̃dœrd.vœnir]
afin de redemander /afɛ̃-də-rə-dœmãde/ [afɛ̃dœrd.mãde]

15. Dans le mouvement allegretto cependant, un cheva peut disparaître après *ks* même s'il existe des frontières intermédiaires, par exemple, *la bibliothèque se trouve là-bas* [labiblijotekstruvlaba].

fication de la consonne initiale permet d'expliquer les différences d'assimilation dans les mots (26) et (27)¹⁶ :

(26a) <i>ce garçon-là</i>	[^ə s.garsɔ̃la]	*[zgarsɔ̃la]
(26b) <i>ce bar</i>	[^ə s.bar]	*[zbar]
(27a) <i>Sganarelle</i>	[sganareɛl]	[zganareɛl] * [^ə s.ganareɛl]
(27b) <i>sbire</i>	[sbir]	[zbir] * [^ə s.bir]

Dans les mots (26), la consonne forte s peut être voisée, mais ne s'assimile jamais complètement pour devenir la douce z. D'autre part, on n'observe jamais de chevas épenthétiques initiaux dans les mots (27), et aussi dans *scande-moi ça* [skādmwasa] * [^əs.kadmwasa].

4.3

Les expressions *ce que* et *ste* (démonstratif *ste garçon*) apparaissent comme des exceptions aux observations précédentes. Elles ne peuvent pas être analysées comme les formatifs /skə/ et /stə/ car elles ne se conduisent pas comme les mots commençant en sC, c'est-à-dire *je ne veux pas de scrupules* [zənvøpadskrypyl], *je ne veux pas de ce qu'il promet* * [zənvøpadskiprɔmɛ], *je ne veux pas de st'andouille* * [zənvøpadstāduj], dans les deux cas, s se comporte comme s'il était suivi d'un cheva qui tombe en fermant la syllabe précédente : [zənvøpadɛs.kiprɔmɛ], [zənvøpadɛs.tāduj] comme dans l'expression *je ne veux pas de ce crétin*. Elles ne peuvent pas être analysées comme une suite de deux formatifs /sə-kə/ et /sə-tə/ parce qu'en position initiale, elles ne sont jamais précédées d'un cheva épenthétique, par exemple, *ce qu'il a vu* [skilavy] * [^əs.kilavy], *st'andouille* [stāduj] * [^əs.tāduj]. En fait *ce que* et *ste* se comportent chacun comme s'il ne s'agissait que d'un seul formatif comme *secouer* /səkue/ : *je ne veux pas te secouer* [zənvøpatɛskwe] * [zənvøpatskwe], *secoue-moi ça* [skumwasa] * [^əs.kumwasa]. Nous les analyserons toutes les deux comme d'un formatif unique /səkə/ et /sətə/, ce qui les rend régulières.

16. Pour *Sganarelle* et *sbire*, il s'agit de prononciation en isolation.

4.4 Dans le cas de composantes commençant par un "h" aspiré, les mêmes principes s'appliquent, sauf qu'on n'observe pas de chevas épenthétiques, et que dans les cas où un cheva épenthétique pourrait paraître ailleurs, le cheva doit demeurer. Un "h" aspiré peut être analysé comme une marque de frontière syllabique. En effet lorsqu'on veut marquer une frontière syllabique entre une consonne et une voyelle suivante, le français peut insérer un coup de glotte, c'est-à-dire dans des prononciations contrastives entre *petit tamis* [pæti.tami] et *petite amie* [pæti.tami] (cf. Durant, 1936). On observe donc *sept haies* /set-.ɛ/ > [set.'ɛ], *sept Hollandais* /set-.ɔlãdɛ/ [set.'ɔlãdɛ]. Lorsqu'un cheva est présent, alors le coup de glotte n'est plus nécessaire puisque la frontière syllabique est marquée par la présence de deux voyelles consécutives, c'est-à-dire *cette haie* /setə-.ɛ/ [setœ], *l'histoire de ce Hollandais* /la-istwar#də-sə-.ɔlãdɛ/ > [listwardœsœɔlãdɛ]. Le cheva peut disparaître comme dans les cas précédents, mais, dans ce cas, le coup de glotte se maintient : *cette haie* [set.'ɛ], [listwardœs.'ɔlãdɛ]¹⁷. Après une consonne initiale, le cheva se maintient dans tous les cas, par exemple, *le Hollandais* [lœɔlãdɛ] *[əɪ.'ɔlãdɛ] *[l'ɔlãdɛ], *ce Hollandais* [sœɔlãdɛ] *[əs.'ɔlãdɛ] *[sɔlãdɛ].

17. Après *une*, cependant, le coup de glotte peut disparaître s'il n'est pas suivi d'une syllabe accentuée : *une honte* /yn-.ɔ̃t/ > [ynœɔ̃t], [yn'ɔ̃t], *[ynɔ̃t], et *une Hongroise* /ynə-.ɔ̃grwaz/ [ynœɔ̃grwaz] [yn'ɔ̃grwaz] [ynɔ̃grwaz]

4.5 Le principe de fermeture des syllabes peut donc se réécrire
comme suit :

- (28) FERMETURE DES SYLLABES (pour des cheva suivis de frontière de composante) :
- Un cheva dans une syllabe ouverte peut tomber si la syllabe précédente est non saturée. Après la chute d'un cheva, sa consonne associée devient un ajout de la syllabe précédente.
 - Un cheva dont la consonne associée est en position initiale absolue peut tomber si le cheva n'est pas suivi d'un "h" aspiré. Après la chute de ce cheva, la consonne associée peut se syllabifier.

Yves-Charles Morin
Université de Montréal